



Fiche d'information : attributions de bénéficiaires du statut de protection S aux cantons

État au 30.05.2023

- Les personnes qui demandent l'asile ou une protection en Suisse sont attribuées aux cantons proportionnellement à la population de ces derniers, une fois que leur demande a été examinée et a fait l'objet d'une décision. Les cantons se sont mis d'accord sur cette [clé de répartition](#).
- Ne sont pas inclus dans les chiffres de la répartition intercantonale mentionnés dans le tableau ci-dessous :
 - les personnes qui n'ont pas déposé de demande d'octroi du statut de protection S mais qui séjournent dans un canton ;
 - les personnes qui se sont inscrites via le portail web « RegisterMe », qui séjournent dans un canton et dont la demande n'a pas encore été traitée.

Les chiffres ci-dessous peuvent donc différer du nombre de personnes qui séjournent effectivement dans les cantons.

	Part proportionnelle à la population dans la clé de répartition (en %)	Répartition réelle (en nombre de personnes)	Répartition théorique (en nombre de personnes)
AG	8.05%	6 496	6 525
AI	0.19%	169	153
AR	0.64%	621	519
BE	11.99%	9 795	9 792
BL	3.35%	2 746	2 732
BS	2.24%	1 909	1 844
FR	3.77%	3 064	3 060
GE	5.83%	4 775	4 755
GL	0.47%	416	384
GR	2.30%	1 889	1 879
JU	0.84%	728	692
LU	4.81%	3 928	3 912
NE	2.02%	1 676	1 650
NW	0.50%	405	409
OW	0.44%	342	358
SG	5.94%	4 795	4 834
SH	0.96%	808	781
SO	3.21%	2 616	2 607
SZ	1.87%	1 536	1 524
TG	3.27%	2 672	2 659
TI	4.03%	3 313	3 294
UR	0.42%	382	346
VD	9.42%	7 646	7 656
VS	4.04%	3 202	3 277
ZG	1.49%	1 219	1 210
ZH	17.90%	14 294	14 590
	100.00%	81 442	81 442

Explications du tableau

- Part proportionnelle à la population dans la clé de répartition : part du canton dans la population suisse, en pourcentage.
- Répartition réelle : nombre de personnes en quête de protection attribuées au canton jusqu'ici. Il y a un décalage entre le moment de la répartition entre les cantons et celui de la sortie du centre fédéral pour requérants d'asile et de l'arrivée dans le canton.
- Répartition théorique : nombre de personnes en quête de protection qui devraient être attribuées à un canton selon la clé de répartition.